

Collège Louis-Philippe. Journée de prévention pour les élèves de sixième

Les élèves de 6^e du Collège Louis-Philippe d'Eu ont bénéficié d'une journée de prévention, lundi 16 décembre. Le gendarme Caudron du Tréport et trois hommes de la brigade de prévention de la délinquance juvénile étaient présents.

Lundi 16 décembre, les gendarmes étaient de sortie au collège Louis Philippe d'Eu. Au programme, une journée de sensibilisation auprès des élèves de 6^e. Une opération qui a lieu chaque année au sein de l'établissement.

Prévention

Quatre militaires ont fait le déplacement ; trois hommes de la brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) dont l'adjudant Poli, et le gendarme Caudron de la brigade du Tréport. On retrouve ces deux derniers dans une des classes de 6^e. Face à eux, 25 jeunes attentifs, visiblement très intéressés par le sujet.

En préambule, les deux militaires expliquent respectivement leur rôle : « **Notre mission est de prévenir du danger et notamment de la délinquance juvénile**, explique l'adjudant Poli. **Nous sommes quatre dans le département à le faire.** » Ce service spécifique dédié aux jeunes est complémentaire aux missions du gendarme Caudron : « **Je suis rattaché au groupe de contact. Nous intervenons dans les établissements scolaires auprès des élèves pour prévenir des troubles à l'ordre public.** »

Interactions

Après cet éclaircissement, l'adjudant Poli entre en interaction avec les élèves via quelques questions : « **Qu'est ce que la délinquance ? Pour vous, c'est quoi la définition de la loi ?** » Marqué par l'intervention de la BPDJ dans son école un an plus tôt, un jeune sort la définition parfaite : « **C'est un ensemble de règles à respecter dans un pays. Les lois servent à nous protéger.** »

De nombreux points sont évoqués avec les élèves ; les différents types d'infraction (crimes, délits et contraventions), l'âge auquel on peut être sanctionné (garde à vue dès 10 ans, casier judiciaire dès 12 ans, prison dès 13 ans...), toujours en interaction avec les élèves qui citent quelques exemples de délits auxquels ils peuvent être confrontés au collège : harcèlement, racket ou encore violence.

L'adjudant Poli et le gendarme Caudron précisent également comment se déroule une garde à vue, de quoi est composée une cellule, ou encore de comment se passe la vie en prison. « **Nous ne sommes pas là pour vous faire peur, tempère l'adjudant. Mais c'est notre rôle de vous prévenir.** »

Très curieux, les enfants sont nombreux à poser des questions. Certaines permettent ainsi d'apprendre qu'avoir un casier judiciaire non vierge, peut porter préjudice à l'exercice de 397 métiers en France.

Les troisièmes en janvier

Avant d'évoquer internet et les réseaux sociaux (deuxième thématique de la journée), les gendarmes ont diffusé un petit film sur la violence au collège. Là aussi une façon de faire réagir les jeunes, toujours dans l'échange et le questionnement.

Après les élèves de 6^e, l'opération sera reconduite en début d'année 2020 : « **En janvier, il y aura une nouvelle journée de sensibilisation, cette fois-ci pour les élèves de 3^e** », ajoute Olivier Ravault le proviseur adjoint.

Louis Vanthournout



L'adjudant Poli et le gendarme Caudron ont répondu aux nombreuses questions des enfants.